

Rousseau, Lassalle ou Jaurès ne parlerait pas avec plus de fougue.

« Vos droits sont nuls, crie-t-il aux pères de famille. C'est « l'enfant qui a le droit ici. En cas de conflit, le père doit céder « à l'enfant. C'est lui l'Etat, ou du moins c'est à lui que l'Etat « doit donner le pas etc., » On avait cru jusqu'ici, comme les mots mêmes l'indiquent, que *l'autorité* appartenait à celui qui était *auteur*. Albert entend changer la langue et réformer les principes.

Nous pouvons bien instruire gratuitement les enfants de toute la nation, crie notre rhéteur ; nous voulons même les nourrir, les loger, les habiller. « Qui empêche que l'on serve « une assiettée de soupe au riche comme au pauvre ? Si les « parents sont trop pauvres pour habiller leurs enfants, nous « les habillerons. S'ils ne sont pas logés, logeons-les. Ce ne « sont pas les moyens qui manquent, nous sommes riches. » « Oui, poursuit-il, nous sommes très riches, du moment que « nous mettrons la main sur ce qui nous appartient. Les statistiques démontrent que *chaque homme gagne en moyenne* « \$14.00 par jour, et n'en retire que \$1.00. Il faut donc que « *l'Etat s'empare de tout pour que nous ayons nos \$14.00.* »

M. Saint-Martin entend-il les formules qu'il emploie ? C'est dire : le produit intégral du travail doit revenir au travailleur ; le travail est l'unique mesure de la valeur d'une chose, à l'exclusion du capital, qui est un vol et doit disparaître ; les capitalistes, en détenant des propriétés privées, et en percevant des rentes, volent à l'ouvrier une partie des salaires de son travail : il faut en conséquence supprimer toutes les propriétés privées, les « nationaliser », les « socialiser », selon les formules du parti, en les faisant passer aux « collectivistes », d'abord les chemins de fer, ensuite les mines, les grandes industries, enfin toutes les autres propriétés, grandes ou petites.

Entendre ces principes au Canada, où l'ouvrier qui veut travailler tant soit peu, devient si aisément propriétaire, c'est bien étrange. J'habite depuis douze ans au milieu de vastes paroisses du Manitoba, peuplées en grande partie de colons venus d'Europe sans autre capital que leurs bras : ils ont, après 5 ou 10 ans de travail, de vastes domaines avec tout le cheptel et le matériel de la grande culture. Plusieurs d'entre eux